

FICHE RENSEIGNEMENTS ELEVE

Les informations recueillies sur cette fiche sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'école Saint Joseph, dans le but de gérer la scolarité de votre enfant. Elles sont conservées pendant toute sa scolarité.

Conformément à la loi «RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant M. Jean-Michel JADAULT à l'adresse email suivante : ecole.st.joseph.85@orange.fr

Nom : Prénom : Classe :		
Date de naissance : Lieu : Dép. :		
	Mère	Père
Nom		
Prénom		
Adresse		
Profession		
Employeur		
Tél. domicile		
Tél. mobile		
Tél. profes.		
@ Email		

Situation familiale : Mariés ; Séparés ; Divorcés ; Veuf(ve) ; Autre ;

Si séparés/divorcés, mode de garde des enfants :

A- Personnes habilitées (autres que les parents) à venir chercher l'enfant

Nom				
Prénom				
Lien de parenté				
Tél.				

Mon enfant est autorisé à sortir seul de l'école (midi et/ou soir) : (si oui, cocher la case)

B- Utilisation de la garderie (gérée par l'OGEC de l'école) et de la cantine (gérée par la municipalité)

(cocher la case correspondante)	Garderie du matin	Garderie du soir	Etude (du CE2 au CM2)	Cantine
Régulièrement			(entourer) Lundi / Jeudi	
Occasionnellement				

C- Autorisation de sortie et autorisation parentale de diffusion de documents

Notre enfant est autorisé à participer à toutes les sorties pédagogiques organisées par l'enseignant sur le temps scolaire (sport, piscine, concert, visites ... etc ...) et nous donnons l'autorisation parentale de diffusion de documents et d'images (enregistrements sonores, créations artistiques, photos en activité pédagogique, photo de classe ...).

D- Assurance scolaire

La compagnie MMA est notre interlocuteur pour les dommages aux biens / assurances des locaux. Mais, elle est aussi votre référent pour l'assurance scolaire de votre (vos) enfant(s). Nous souscrivons un forfait global groupe à partir du 1^{er} septembre 2021, pour couvrir les élèves sur les activités scolaires et extrascolaires.

L'assurance «accidents corporels» y est incluse, vous n'avez plus à nous fournir les attestations de votre propre compagnie. Puisque c'est un contrat groupe, son coût reste très peu élevé : 3,50 € par élève et par an. Cette somme sera indiquée sur la facture de septembre 2022 et sera réglée par toutes les familles. Une attestation, en doublon, de votre compagnie, n'est pas nécessaire.

Toutes les informations sont consultables sur le site Internet de l'école, rubrique « Infos pratiques ». Votre interlocutrice MMA, à contacter selon vos besoins :

Mme Sophie GALLAND : sophie.galland@mma.fr
Chargée de Clientèle Professionnelle et Gestion Sinistres
Cabinet Xavier Royer
8 BD DE L'EGALITE – 85800 ST GILLES CROIX DE VIE
Ligne du cabinet 02.51.54.12.72

E- Indications médicales éventuelles / vigilances / allergies / P.A.I. ...

.....
.....
.....

F- Frais de scolarité

1 – La contribution mensuelle :

Votre contribution financière pour l'année scolaire est de **33.50 € par mois et par enfant** (de septembre à juin inclus).

Pour votre règlement, merci de privilégier le prélèvement automatique ; vous pouvez choisir (cocher la case) :

Le paiement en 1 fois, soit **335 €/enfant**, en début d'année, en espèces ou chèque (à l'ordre de OGEC Saint Joseph) ;

Le paiement en 3 fois (**au 10 octobre, 10 janvier et 10 avril**) ;

Le paiement mensuel de **33.50 €/enfant, par prélèvement automatique, sur 10 mois (octobre 2022 à juillet 2023)**

↳ **Joindre impérativement un R.I.B. .**

2 – Les fournitures de rentrée :

La somme de **30 €/enfant/an pour les fournitures et les sorties scolaires** est payable en une seule fois et vous sera facturée courant septembre.

Pour toute question financière ou problème de facture, n'hésitez pas à rencontrer le Chef d'établissement ou la comptable de l'OGEC, présente à l'école le jeudi matin : Mme Mélanie CIRE, dont voici l'adresse mail : m.cirecompta@olonnesurmer-stjoseph.fr

G- Acceptation de ces éléments administratifs et financiers / règlement et fonctionnement

M. et/ou Mme, atteste(nt) avoir pris connaissance des informations de cette page et celles contenues sur le site Internet de l'école (olonnesurmer-stjoseph.fr) / lien « Infos pratiques > Règlement intérieur et assiduité scolaire » ; et en accepte(nt) les éléments.

Signature des parents / responsables légaux :

Après avoir rempli ce document, merci de l'enregistrer sur votre ordinateur afin de l'imprimer (ou d'en faire une photocopie si vous avez complété un exemplaire papier) pour le signer et le remettre au chef d'établissement de l'école accueillant votre enfant.

Vos informations étant confidentielles, cette fiche ne peut-être modifiée que par vos soins et ne peut pas être communiquée à d'autres structures.

Merci de cocher :

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de la scolarité de mon enfant.

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations et coordonnées saisies soient transmises à l'association de parents A.P.E.L.

Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées par cette fiche, veuillez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet (www.olonnesurmer-stjoseph.fr) ou bien sur l'exemplaire papier qui vous sera transmis à votre demande.

Signature des parents / responsables légaux :